

Séance d'information Mobilité OUT

Faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation

Jeudi 7 octobre 2021



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CONDITIONS

Cette année à titre exceptionnel :

- Trois destinations à choix
- Départs dans des destinations déjà connues uniquement
- Pas de mobilité en B2 pour l'année académique 2022-2023



BACHELOR PSYCHOLOGIE

Avoir acquis 60 ECTS en fin de B1 pour pouvoir déposer le dossier

- En 2022-2023, départ possible en B3 uniquement pour 1 ou 2 semestre(s).
- Bien identifier le semestre si mobilité d'un semestre
- Cours obligatoires : équivalences à trouver
- Cours à option : voir offre de cours de Bachelor en psychologie de l'université d'accueil
- Cours libres : à choix cours de psychologie ou autres (avec l'accord de l'université d'accueil)



BACHELOR PSYCHOLOGIE

- Plans d'études à valider avec la conseillère académique
 - ✓ Cours à option et libres ne doivent pas être équivalents en terme de contenu et crédits à un cours à option ou libre déjà suivi dans votre plan d'études
 - ✓ Bien vérifier si cours libres encore disponibles dans le plan d'études
- Plus de cours à distance.
- Pour les statistiques : prendre un cours de statistiques et TP dans l'université d'accueil. Et se mettre à niveau si nécessaire pour le cours de statistiques II (enregistrement disponible).



BACHELOR PSYCHOLOGIE

- Pour les futurs étudiants du Master en logopédie, attention aux prérequis Bachelor !
- Intranet des étudiant-es → Documents PSYCHO → Documents mobilité universitaire → Contrat de Mobilité Bachelor PSYCHO-2021



MASTER PSYCHOLOGIE / LOGOPÉDIE

- Attention : difficile de trouver des équivalences d'un ou deux semestres
Prolongation d'un ou deux semestre de la durée des études
- 1 ou 2 semestre(s) – 30 ECTS max.
(Si 2 semestres, les 30 ECTS sont répartis sur les 2 semestres)
- Equivalences des cours obligatoires des différentes orientations + méthodologie
- Cours libres : à choix cours de psychologie ou autre



MASTER PSYCHOLOGIE / LOGOPÉDIE

- Le plan d'études fait l'objet d'un contrat écrit (contrat de mobilité) signé par l'étudiant-e, le responsable de l'orientation concernée et la conseillère académique.
- *Dans un premier temps, contacter directement le responsable d'orientation par e-mail en lui soumettant le contrat de mobilité avec les descriptifs de cours avec copie à la conseillère académique.*
- Intranet des étudiant-es → Documents PSYCHO → Documents mobilité universitaire → [Contrat de Mobilité Maîtrise PSYCHO-2021](#)



BACHELOR SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Avoir acquis 60 ECTS en fin de 1^{er} cycle pour pouvoir déposer le dossier

Bachelor en SSED - orientation éducation et formation

2^e ou 3^e année – 1 ou 2 semestre(s)

Crédits à choisir dans le Domaine V Mobilité et Ouverture

→ 30 crédits libres dans l'université d'accueil

Bachelor en SSED - orientation enseignement primaire

→ La séance a déjà eu lieu le 27 septembre 2021

<https://mediaserver.unige.ch/play/154917>



BACHELOR SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Intranet des étudiant-es → Documents SSED → Documents mobilité universitaire → Contrat de Mobilité Bachelor SSED-2021



MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- **Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs (AISE)**
1^{ère} ou 2^e année : 1 semestre
- **Formation des adultes (FA)**
1^{ère} ou 2^e année : 1 semestre
- **Pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée (MAEPS)**
1^{ère} ou 2^e année : 1 semestre
- **Pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé (MESP)**
1^{ère} ou 2^e année : 1 semestre
- **Approches psycho-éducatives et situations de handicap (MAPESH)**
De préférence en 2^e année : 1 semestre



MALTT (TECFA)

- 40 crédits en mobilité au maximum



MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION / MALTT

- Etablir un contrat d'études en accord avec le comité de programme, signé par le ou les responsables du comité de programme ainsi que la conseillère académique
- Intranet des étudiant-es → Documents SSED → Documents mobilité universitaire → [Contrat de Mobilité Maîtrises SSED-2021](#)



DÉMARCHES

- Déterminez la période la plus propice pour votre séjour de mobilité
- Informez-vous sur les possibilités d'échanges
- Choisissez jusqu'à trois destinations au maximum
- Établissez un tableau d'équivalences provisoire par destination choisie
- Prenez rendez-vous avec la conseillère académique pour discuter de vos plans d'études
- Quand les plans d'études sont validés, envoyer les contrats de mobilité finalisés par e-mail à la conseillère académique
- Soumettez une demande de place d'échange : inscription à faire en ligne dans les délais sur le site du Service de la Mobilité académique



CONTRAT DE MOBILITÉ

- ✓ Le contrat de mobilité équivaut au plan d'études
- ✓ Préparer un plan d'études et un tableau d'équivalences par destination
- ✓ À envoyer par e-mail à la conseillère académique pour validation
- ✓ L'étudiant doit prendre contact avec la conseillère académique dès qu'il obtient l'acceptation de l'université d'accueil et faire signer son contrat de mobilité avant son départ.



TABLEAU D'ÉQUIVALENCES

Université de Genève, Titre + code de cours + descriptif	Université de Genève, crédits	Université de Laval, Quebec, titre + code + descriptif	Université de Laval, Quebec, crédits (+ conversion si nécessaire)
<p>71128 Neuropsychologie</p> <p>Le cours abordera en premier lieu le domaine de la neuropsychologie clinique: évolution des pratiques, activités d'évaluation, stratégies d'intervention et évaluation de l'efficacité de ces stratégies. En second lieu, sera abordé le domaine de la neuropsychologie cognitive dans sa dimension de recherche fondamentale: objectifs, postulats de base, méthodes (étude de groupes / étude de cas, dissociations et associations de troubles, analyse des erreurs), ainsi que les liens entre la neuropsychologie cognitive et les neurosciences cognitives. La démarche de la neuropsychologie cognitive sera illustrée dans les domaines de la mémoire, du langage, des praxies gestuelles, des fonctions exécutives, et de la cognition sociale. Certains domaines abordés seront illustrés par des vidéos.</p>	6 ECTS	<p>PSY-19499 Introduction à la neuropsychologie clinique Ce cours a pour objectif d'introduire l'étudiant au domaine de la neuropsychologie clinique. Les sujets traités comprennent la neuroanatomie, les troubles neurologiques, les principes d'asymétrie des hémisphères cérébraux, les troubles cognitifs associés aux lésions frontales, temporales et pariétales, la mémoire, le langage, l'évaluation neuropsychologique et la réadaptation fonctionnelle.</p>	3 crédits canadiens (=6 ECTS)

➤ [Intranet des étudiant-es](#) → [Documents PSYCHO](#) → [Documents mobilité universitaire](#) → [Tableau d'équivalences PSYCHO](#)



CONVERSION CRÉDITS

- Lorsque vous faites vos choix n'oubliez pas de vérifier:
 - ✓ Le calendrier académique de l'université d'accueil
 - ✓ Le semestre durant lequel le cours est donné
 - ✓ La nature des crédits proposés
- Le système ECTS n'est valable qu'en Europe
A vous de vérifier la nature des crédits + les convertir en ECTS

Quelques équivalences à titre indicatif:

Etats Unis: 1 crédit US = 2 ECTS et 30 crédits US = 60 ECTS varie selon les universités

Canada: 3 crédits = 6 crédits ECTS

Singapour: 4 MCS = 1 module, 20 MCS = 5 modules = 1 semestre



SYSTÈME DE VALIDATION

(Uniquement psychologie)

- ✓ À l'UNIGE, vous avez la possibilité de valider une note entre 3 et 3.75.
- ✓ Possible durant votre échange si vous obtenez une note (pas une appréciation)
- ✓ Remplir formulaire de validation de notes avec le calcul de conversion et le relevé de notes
- ✓ Le même délai s'applique, une semaine après la publication des notes dans votre université d'accueil avec preuve de la date de la publication des notes.



IMPORTANT

- Veuillez n'entreprendre AUCUNE démarche (par exemple contacter l'université d'accueil) avant la confirmation du Service de Mobilité Académique.
- Les places sont attribuées de manière CONDITIONNELLE.
- Pour rendre la place définitive, le plan d'études doit avoir été accepté, validé et signé par la conseillère aux études ET l'université d'accueil. Sans cette confirmation de la part de l'université d'accueil, votre séjour n'est pas définitif.



ATTENTION

- Que faire en cas de désistement en cours de démarche ?
→ Envoyer une lettre motivée avec les raisons de l'abandon à la conseillère académique et à la responsable au Service de la Mobilité Académique (selon votre destination).
- La non-attribution d'une place d'échange - ou la non-attribution d'une place dans une université d'accueil déterminée - n'est pas sujette à opposition ni recours.
- L'attribution d'une place d'échange par le Service de la Mobilité Académique n'est pas définitive ; votre acceptation finale dépend de votre faculté d'origine (validation du plan d'études) et de l'université d'accueil (accès aux cours, éventuel remaniement du plan d'études, etc.).



PRÉPARER VOTRE DOSSIER

- **N'attendez pas le dernier moment pour faire votre dossier.**
- **Planning fortement conseillé:**
 - ✓ Entre le 11 et le 20 octobre 2021 : envoi de la première version des plans d'études
 - ✓ Entre le 25 octobre et le 3 novembre 2021 : remaniement des plans d'études après retour de la conseillère académique
 - ✓ Entre le 8 et le 17 novembre 2021 : finalisation du dossier et des plans d'études définitifs pour les destinations choisies.
 - ✓ Attention : La semaine du 22 au 25 novembre est réservée aux urgences. **Pas de réception de nouveaux dossiers si vous n'avez rien fait avant.**
- **Privilégier les permanences en présentiel. Pas besoin de certificat COVID.**



INSCRIPTIONS AUX COURS

- Les étudiant-es de psychologie en mobilité au semestre d'automne:
 - doivent s'inscrire aux TPs de B3 du semestre de printemps, dès le lundi de la rentrée académique à 16h jusqu'au lendemain, le mardi à 9h sur la plateforme Intranet des étudiants, disponible à distance.
- Pour une mobilité au semestre d'automne :
 - ne pas faire d'inscriptions de cours sur IEL.
- Pour une mobilité au semestre de printemps :
 - S'inscrire sur IEL au début du semestre d'automne pour les cours suivis en automne.

RETOUR DE MOBILITÉ

- Annoncer votre retour auprès de la conseillère académique.
- Remettre le relevé de notes et le plan d'études définitif à la conseillère académique
 - ✓ Relevé de notes électronique transmis d'une personne de l'Université d'accueil à la conseillère académique et à la personne de référence du Service de la Mobilité Académique
 - ✓ Relevé de notes transmis du Service de la Mobilité Académique à la conseillère académique
 - ✓ Relevé de notes officielle version papier à la conseillères académique
- Sur le procès-verbal UNIGE de l'étudiant-e, les intitulés des cours suivis en mobilité n'apparaissent pas, tout comme les notes obtenues. Il sera noté « équivalences ».
- Rapport de séjour obligatoire SEMP et facultatif pour les autres accords.



CONTACT

Sandra De Grazia
Conseillère académique
c-acad-fpse@unige.ch

Uni Mail / Bureau 3125
Tel 022 379 10 26

Permanences

Lundi de 10h à 12h (en présentiel)

Mardi de 15h à 16h30 (téléphonique)

Mercredi de 9h30 à 11h30 (en présentiel)

Vérifier les horaires sur la [page des conseillères académiques](#).

Pas de téléphone durant les permanences en présentiel.



À vos dossiers !



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

POUR VOS QUESTIONS

Isabelle de Vinck
Orientation Mobilité

Service de la Mobilité Académique

Boulevard du Pont-d'Arve 28
4^e étage

Réception sur rdv
<https://unige-smac.agenda.ch/>
tous les jours sauf le mercredi

Tél. +41 22 379 80 86
conseilmobilit@unige.ch

